

Inventaire

de la Bresse ... @ fol. 1:

du Bugey - @ fol. 29:

du Valentinois... @ fol. 73:

c. r. r. 00.

Index

Bresse.

Bresse en Général 1.
Beaujeu 7.
Chavornay 10.
Villars 11.

Bugey.

Bugey en Général 29.
Cule 35.
La Balme 36.

1.
Bresse.
en Général. ~

Laquet J.

n.º 1.

Acte de Promesse des Hommes de la Châtellenie de
Sontdains passé à Symon de Savoie Seigneur de Baugé,
d'observer l'accord fait entre luy, et Edouard Comte de Savoie
d'une part, et la Comtesse de Savoie d'autre, savoir de
passer Reconnoissance en faveur du fils mâle, qui naîtra
de la dite Comtesse; Et à défaut d'icelui, en faveur du dit
Symon Seigneur de Baugé; Avec assignation en faveur
d'icelle des Revenus, et obventions du Château, et Mandement
susd. pour son Dotalice 1324.

n.º 2.

Contract de Mariage entre Jean de Chalou Seigneur
d'Arqual, et de Jusel; et Marie de Baux fille de Raymond
Seigneur d'Oranges, par lequel il lui est constitué en dot la

Paquet 1.^{er}

la Principauté d'Oranges, et autres Villes, Mandemens,
et Revenus y spécifiés... 11: Avril 1386.

N. 3.

Investiture accordée par le Duc Louis de Savoie
au Prince Philippe de Savoie son fils, de la Comté-
de Bugey, Valbonne, et Revermont, et des Châteaux-
et lieux, biens, et Reutes féodales en dépendans, sous la
décoration du titre de Comte, et sous les réserves y apposées
26: février 1460.

N. 4.

Inventaire des Titres, et écritures trouvées à
Bourg, tant en la Maison des Héritiers de feu Pierre
Martin en son vivant Procureur de Bresse, qu'en celle
des Frères Mineurs en certaine Caisse, faisant pour
le Comte de Bugey... 28: Juillet 1466.

N. 5.

Livre contenant le Répertoire des Titres du Prince
Philippe de Savoie Comte de Bugey Seigneur de Bresse
existans en sa Chambre des Comptes dans certaine
Caisse d'Homages, et dans trois Livres, soit Registres
cotez A. B. C. fait par Antoine Divoley Plavaire d'icelle.
6: 9^{bre} 1480.

Paquet 1.^{er}

N. 6.

Lettres du Duc Philippe de Savoie portant Donation
et inféodation en faveur de Philibert Prince de Piemont
son fils aîné, des Comtés, et Pais de Bresse, Bugey,
Revermont, Dombes, Valbonne, et de Villars, soit des
Châteaux, lieux, et Mandemens de Bourg, Bugey, S.
Crisprien de Fourtoux, Pont de Vaux, Pont de Velle, Chatillon
des Dombes, Inffort, Montdidier, Seiserviaz, Jasseron,
Soudains, Gordans, Serouge, Montluel, Miribel, Villars,
Loyes, Anvet, et de la Réve de Mâcon... 12: Juin 1497.

N. 7.

Lettres du Duc Charles de Savoie portant Donation
en faveur de Béatrix de Portugal Duchesse de Savoie sa
femme, des Compositions, obventions, et emolumens, commission
des Brothocoles, comme aussi des échûtes des biens meubles
des Usuriers du Pais de Bresse, suivant la Donation de
l'usufruit dudit Pais de la Bresse cy devant à elle faite
20: 2^{bre} 1583.

N. 8.

Trois Inventaires des Titres de la Bresse,
Bugey, et Verromey portés, et remis à Bourg... 1543:
= © 1550.

Saqnet 1.^{er}

n. 9.

Inventaire des Livres des Reconnoissances de Bugey, et Verromey, délivrés à M. Osias de Sadenet — Maître des Comptes de Bresse, par M. Denis Duval — Clavaire de la Chambre des Comptes de Savoie, suivant les Lettres Patentes du Roy, Arrêt de la Cour de Parlement, et commandement sur ce fait —

n. 10.

Inventaire des Titres, et Chartres regardans le Bailli de Bresse, et Baronnie de Villars lors étant en l'Armoiries sous le Titre de Baillage de Bresse, et Baronnie de Villars. —

n. 11.

Inventaire des Chartres, Livres, Comptes, et autres Titres concernans le Domaine de S. A. en ses Bailli de Bresse, et Bugey, trouvés en la Colte de Bourg après la restitution des dits Bailli, et remis en garde à M. Claude de Renon — 29: 8 Bre. 1559.

n. 12.

Patentes du Duc Emanuel Philibert de Savoie, d'Infeodation, et érection en titre de Marquisat, de la Comté de Bourgo, en faveur de la Dame Renée

Saqnet 1.^{er}

de Savoie Comtesse de Bende... 16: 9 Bre. 1575.

n. 13.

Inventaire des Titres, et Documents remis à Illustr. Dame Renée de Savoie Comtesse de Bende, et de Rivole, concernans le Comté de Bourgo — 9: 8 Bre. 1576.

[Faint, illegible handwriting in a large rectangular frame]

Beaujeu

Laquet 2.

N: 1.

Traité de Trêve entre le Comte Amédée de Savoie, et Edouard Comte de Beaujeu, par le quel ils ont remis à la décision du Duc de Bourgogne les différens qu'il y avoit entre eux, et qu'en attendant les Fortereses de Lent, de Beauvoir, d'Ars, de Villon, et de Beauvegard, que ledit Comte de Savoie avoit pris de bonne guerre audit Sieur de Beaujeu, seront remises entre les mains du dit Duc. 11: Juillet. 1378.

N: 2.

Extrait du Traité Préliminaire pour l'accomodement du Comte Amédée de Savoie, avec Edouard Seigneur de Beaujeu, fait à médiation des Commisaires députés par le Roy de France, et par le Duc de Bourgogne. 12: Juin. 1380.

8.
Lignet 2.

N. 3.

Déclaration d'Edouard Seig. de Beaujeu, et de
Guy de Sontarlier Gouverneur, et Marechal de Bourgogne,
pour la prorogation de la Trêve conclue entre led. Seigneur
de Beaujeu, et le Comte Amédée de Savoye.... 28. Xbre.... 1381.

N. 4.

Sentence rendue par le Duc de Calabre, et d'Anjou,
sur les différens entre le Comte Amé de Savoye, et le
Seig. de Beaujeu, par laquelle il ordonna, que les Châteaux
et Places prises par le dit Comte de Savoye audit Seigneur
de Beaujeu, seroient mises en séquestre pendant une année
entre les mains du Pape Clement VII., du Duc de Berry,
et du Duc de Bourgogne, les quels pendant led. terme
traitteront à l'amiable les différens, qu'il y avoit entre
les susd. Comte de Savoye, et Seig. de Beaujeu.. 16. Juin.... 1382.

N. 5.

Traité de Saix entre le Comte Amé de Savoye, et Edouard
Seig. de Beaujeu à médiation des Ducs de Berry, de Bourbon, et de
Conty, par lequel led. Seig. de Beaujeu a pris en fief du dit Comte
les Châteaux, et lieux de Lent, de Thoisy, et de Montmerle, etc.
s'obligea de reconnaître dud. Comte les autres Châteaux, lieux, et
terres, qu'il possédoit en l'Empire, et au delà de la Saone, à la forme
de la Reconnoiss. passée par led. de Beaujeu en faveur du Comte Amé le
20. Février 1377: y insere, à la réserve du château, et lieu de Beauregard,
qui devra appartenir audit Comte.... 31. May.... 1383.

Chavornay

N.º 1.

Échange entre Guillaume Comte de Namurs Seig.
de Naud, et Jaquet fils de Lerronet de Donnegluzes; -
Par lequel ledit Guillaume a remis au susd. Jaquet
en augmentation du fief, qu'il tient de Luy, un Molin
situé au territoire de Donnegluzes appelle' de la Cuyli
sur l'eau de Dubur, en contrechange de divers Cens annuels
dus par les Particuliers y nommés du lieu de Chavornay -
27. fevrie 1357.

1357.

Jaquet 2.

Villars

N.º I.

Déclaration faite par Philippe Evêque de Lyon,
Jean Comte de Bourgogne, et par l'abbé de S. Oyen de Suva,
de l'offre faite en leur présence par Pierre de Savoie, de-
pâier à la Dame Béatrix de Villars, et de Thoyre, tout ce
qu'Aymon de Faucigny son Père lui avoit donné, et
assigné pour sa portion, et Dot; Et de la Donation que lad.
Dame avoit faite en faveur d'Agnes sa Sœur femme dud.
Pierre, de tous ses droits de succession paternelle; De la
négative donnée en leur présence par lad. Dame à l'égard
de cette donation; même de la renuission que led. Pierre avoit
faite des différens qui pourroient survenir; à la décision des
susd. Déclarans. 5. Août 1255.

Commission, et Délégation faite par Aymon
Evêque de Teneve pour l'enquête des Témoins demandée
par le susd. Pierre pour prouver la susd. Donation, et
renuission faite par lad. Dame Béatrix en faveur
de la Dame Agnes sa femme. 17. et 18. Août 1255.

Saque 2^e

Citation l'acte par les susd. Commissaires contre
la susd. Dame Beatrix de Thoyre, et de Villars, pour assister
aux Serments, qui doivent prêter les susd. Comtes. 7. Jul. 1255.

Examen des susd. Témoins, qui prouvent la
susd. Donation ... au Mois d'Octobre 1255.

N. 2.

Testament d'Henry de Villars Archevêque de Lyon,
par lequel il institue ses Héritiers particuliers Louis, et
Jean de Villars ses Neveux en les fiefs de Loyes, Monteis,
et Corzi, sa Maison de Lyon, et en autres effets y spécifiés,
Et son héritier universel Humbert Seig. de Thoyre, et de
Villars son frère, avec substitution d'Humbert son Neveu
6: May 1296.

N. 3.

Réconnoissance passée par Humbert Seigneur
de Thoyre, et de Villars au Comte Aymon de Savoie, du Seign.
de Chamberg, de la Maison de Guillaume du Molard, de celle
de Pierre Ilion, et de celle de Corlen; avec Donation faite
par led. Humbert au Comte des Maisons de Versay, de
Montfavreis, du Château de Mornay, et de la Maison de
Notonias; avec successif Inféodation faite par ledit Comte
en faveur du dit Humbert, de la Maison de S. Didier, etc

Saque 2^e

de tout ce que dessus, a condition d'hommage lige. 30: May. 1304.

N. 4.

Réconnoissance passée par Humbert Seigneur
de Thoyre, et de Villars en faveur d'Aymon Comte de Savoie,
et Seigneur de Bugny, et de Fologny, de la portion du Seign.
de Chamberg, de la Maison de feu Guillaume du Molard possédée
par les Enfans d'Aluic de Romont, de la Maison d'Alte de feu
Pierre Ilion de Romont, de la Maison de Corlieu, de celle de
Versay, de la Garde, et domaine de celle de Montfavreis, du
Château de Mornay, de la Maison d'Ilugonnet de Mornay
appelée Nôlogne, et de la Maison de Montdidier, qui fut
d'Echambuz; avec Investiture accordée par led. Comte Aymon
au S. Sieur de Thoyre, et de Villars, de toutes les susd. choses,
sauf la fidélité due à l'Empereur des Romains, et au
Dauphin de Vienno 7: Mars 1338.

N. 5.

Contract de Mariage entre Aymar de Brepieu, et
Jeanne Niece d'Humbert de Villars sous la constitution
dotale de 500: florins d'Or; avec obligation d'un Revenu
annuel de 500: florins semblables pour son Doüaire,
et promesse d'ériger en Emphyteuse divers Fiefs y
spécifiés en faveur de l'Ainé, qui naîtra de leur Mariage.
15: Mars 1359.

Paquet 2?

n. 6.

Testament d'Humbert Seigneur de Thoyre, et de
 Villars, par le quel, outre divers Legs pieux, et profanes, —
 il legue aux enfans de feu Marie sa fille née de feu
 Beatrix de Savoie sa femme 5^m florins. Plus à Alice
 sa autre fille née de Beatrix de Chalon Neve de Philippe
 de Savoie 25^m florins, qui lui furent assignés en Dot à
 l'occasion de son Mariage avec le S^r Philippe de Savoie; Et
 il institue Héritier universel Humbert son fils, avec diverses
 Substitutions 16: 2^o bre 1369.

Paquet 3.

n. 1.

Investiture accordée par le Comte Amé de Savoie
 en faveur d'Humbert Seig^r de Thoyre, et de Villars, des
 Châteaux, Lignes, et Mandemens de Villars, Lorges, Boncin,
 Châtillon de Forneille, du Siège de Chambéry, de l'Arrière Chef
 de la Forteresse du Mollat près de Romont, du Château de
 Collier, de la Maison forte de Nolognie, et de divers autres
 biens féodaux y spécifiés; avec prestation d'hommage, sauf
 la fidélité Impériale 16: 86^o 1375.

n. 2.

Investiture accordée par le Comte Amé de Savoie
 en faveur d'Humbert Seigneur de Thoyre, et de Villars,
 des Châteaux, Lignes, et Mandemens de Villars, Lorges,
 Boncin, Châtillon de Forneille, du Siège de Chambéry,
 de l'Arrière Chef de la Forteresse du Mollat près de
 Romont, du Château de Collier, de la Maison forte de
 Nolognie, et de divers autres biens féodaux y spécifiés,
 avec prestation d'hommage, sauf la fidélité Imp^{le} 7: 1^o 1388.

Laquet 3°

N° 3.

Donation faite par Humbert Seig.^r de Thoyre, et de Villars en faveur d'Humbert son fils unique né de son Mariage avec Marie de Genève fille du Comte Amédé de Genève, des Châteaux de Thoyre, et de Villars; avec 3^m. florins d'Or de revenu annuel à prendre sur les autres Fiefs plus voisins de ceux là, en considération de son Mariage négocié par le Pape Clement VII. avec Louise de Loitres fille de Louis de Loitres Comte de Valence, et de Dye... 12. Jmbre..... 1389.

N° 4.

Contract de Mariage entre Humbert fils d'Humbert Seigneur de Thoyre, et de Villars, et Louise fille de Louis Comte de Valence, à laquelle fut constitué en dot 40^m. florins d'Or, sous divers pacts, et conditions y apposées. 15. 9 bre..... 1389.

N° 5.

Lettres de Bonne de Bourbon Comtesse de Savoie par lesquelles Elle promet par son Serment de maintenir, et soutenir le bien, et honneur d'Oddon de Villars son neveu en la puissance, et gouvernement du Comté de Savoie... 23. Jmbre..... 1396.

Laquet 3°

N° 6.

Donation faite par Bonne de Bourbon Comtesse de Savoie en faveur d'Oddon de Villars son neveu, d'une Pension annuelle de 500. florins d'Or assignés sur le Vicomté de Maulevrier... 24. Jmbre..... 1396.

N° 7.

Vente faite par Humbert Seigneur de Thoyre, et de Villars au Comte Amédé de Savoie des Châteaux, et Lieux de Villars, de Loyes, de Boncin, de Barro, de Cordon, de Montréal, d'Albens, de Matafelon, et de Beauvoir, et généralement de tous les autres Châteaux, et Lieux, qu'il possédoit en Bresse, et Montagnie, et en de ça de la Saône, à la réserve de Mousillon, Evroux, Amberieu, Châtellat, et Montdidier, pour le prix de 100. florins d'Or, et sous la réserve de l'usufruit pendant sa vie, et de la reversibilité en cas, qu'il eût des enfans mâles. 29. Jbre..... 1402.

N° 8.

Transaction entre le Comte Amédé de Savoie, et Humbert de Villars, sur les différens entre eux survenus touchant l'usufruit, que le d.^t Humbert s'étoit réservé dans la Vente, qu'il avoit faite au d.^t Comte des Châteaux, et Lieux de Villars, Loyes, Boncin, Barro, Cordon, Montréal, Albens, Matafelon, Beauvoir, et autres terres, qu'il

Paquet 3^o

possédait en deçà de la Saône le 29. 8^{bre}. 1402. Par la-
quelle ledit Humbert / attendu la dépense faite par ledit
Comte pour la récupération du Duc de Bourgogne, des susd.
Châteaux, et Lieux, et moyennant une Cession viagère de
500. florins d'Or / il renonce ausd. usufruit, et cède le
Château, et Lieu de Montdidier, moyennant quoy led. Comte
s'oblige envers led. Duc de Bourgogne au paiement de 5000.
livres Strénoises, qu'il lui devoit, et sous diverses autres
conditions y apposées. 9. Juillet 1415.

N^o 9.
Convention entre le Duc Aîné de Savoie d'une
part, et Humbert de Thoyre Seigneur de Villars, et Isabelle
son Epouse d'autre, par laquelle lesdits Mariés ont promis
de ne point aliéner aucun des Fiefs, et biens à eux parvenus
par Succession de feu Odon de Villars Seigneur de Gordans
leur Cousin, situés entre les Confins des Rivières du Rhône,
de la Saône, et du Jura, et les Montagnes du Grand Saint
Bernard, et Mont Jénio inclusivement, sans le consentement
du dit Duc, et d'agir pardevant son Conseil pour tous
les Procès, qui pourroient survenir, dépendamment des susd.
Biens, et héritage 21. 7^{bre} 1418.

Avec la Ratification desdits Mariés, par laquelle ils
déclarent de n'avoir voulu comprendre dans la susd. Convention
les biens par eux vendus avant le décès dudit Odon

Paquet 4^o

N^o 1.
Procès de Philippe de Louis Seigneur de la Roche
Demandeur, contre le Duc Aîné de Savoie, soit son
Procureur défendeur, pardevant le Conseil du dit Duc,
pour regard des Châteaux, et Lieux de Villars, de Thoyre,
de Montréal, de Soucin, de Matafalon, de Montdidier,
de S^t Martin de Franque, de Barrio, d'Albenscourt,
de Loyes, et de Beauvoir, que ledit Philippe prétendait
comme appelle aux fidejussoris faits par les Comtes
de Villars 1424.

N^o 2.
Délégation de l'Empereur Sigismond en les
Personnes de l'Archevêque de Besançon, et du Prince
d'Oranges, pour procéder dans la cause d'appel
interjetée par Philippe de Louis Seigneur de la Roche,
de la Sentence contre lui prononcée par le conseil du
Duc Aîné de Savoie, pour regard des Baronnie de
Thoyre, et de Villars, par led. conseil adjugées au d. Duc.
24. May 1427.

Paquet 4.

N. 3.

Subdélégation faite par Louis de Malou - Prince d'Oranges Délégué de l'Empereur, de la Cause d'appellation interjetée par Philippe de Louis Seig.^r de la Roche, d'une Sentence prononcée par le Conseil du Duc Amé de Savoie en faveur du dit Duc, pour regard des Baronnie de Choyre, et de Villars, en tête de l'Evêque de Macon, et de Hugon Seigneur de Loubespin.

5: 7 brd 1427.

N. 4.

Procès entre le Duc Amédé de Savoie, et Philippe de Leger Seigneur de la Roche pour les Baronnie de Choyre, et de Villars, et de leurs dépendances, pardevant la Cour Imperiale, que led. Philippe prétendoit comme appelé aux fidecommis anciens de la Maison de Choyre, et de Villars.

..... 1427.

N. 5.

Délégation de l'Empereur Sigismond à l'Evêque de Grenoble, et au Président du Dauphiné, de la Cause d'appellation interjetée par le Duc Amé de Savoie, de la Sentence prononcée par l'abbé de St. Hug, sur les différens, qu'il y avoit entre led. Duc de Savoie, et Philippe Leger Seigneur de la Roche, pour regard

Paquet 4.

des Baronnie, et Terres de Choyre, et de Villars.

28: Juillet 1431.

N. 6.

Transaction entre le Duc Amé de Savoie, et le Baron de Leger Philippe Leger Seigneur de la Roche fils, et héritier de la Dame Linor de Villars, sur les différens, qu'il y avoit entre eux pour regard des Fiefs de la Baronnie de Villars, et de Choyre; Par laquelle led. Philippe renonce en faveur du dit Duc, à tous Droits, qui pouvoient lui appartenir sur la Baronnie de Villars, Château, et Lieu de Loyes, Mondidier, Montiller, Montribond, Baronnie de Choyre Doucin, Beauregard, Cordon, Barrio, Montréal, Maltafalon, Vffelle, Albens, S. Martin, Garde de Santua, et généralement sur tous les Fiefs, qui appartennoient au feu Humbert Baron de Villars, situés entre les Rivières d'Inn, et du Rhône, à la réserve de Montgiffon, Aspremont, Avrion, Châtillon, et Corvelle, et Dime des Juernes: Et par contre ledit Duc accorde au susd. Seig.^r de la Roche l'Infeodation du Fief de la Baronnie de Villars, et des Château, et Lieu de Villars, et de Loyes, Jurisdiction, et dépendances, sous les pacts, et conditions y spécifiées..... 26: Juin 1432.

N. 7.

Infeodation accordée par le Duc Philibert de Savoie

Paquet A.

en faveur de René Bâtard de Savoie son frère naturel,
du Comté de Villars, et des Seigneuries d'Alipremont, et de
Gordans..... 19: 9^{bre}..... 1497.

N° 8.

Ordre du Duc Philibert de Savoie à ses Officiers-
de Bresse, de séparer de son Patrimoine, et de ses Revenus
de la Bresse, ceux du Comté de Villars, et de la Seigneurie
de Gordans, qu'il avoit inféodé à René Bâtard de
Savoie son frère naturel... 11. Janvier..... 1498.

N° 9.

Pleinpouvoir du Duc Charles de Savoie, à
Louise de Savoie Comtesse d'Angoulesme sa Sœur, et
au Cardinal d'Amboise, pour terminer les différends qui
étoient entre led. Duc, et René de Villars, Bâtard de
Savoie, pour la réintégration demandée par ce dernier
du Comté de Villars, et de la Seigneurie de Gordans, qui
avoient été données à Marguerite de Bourbon Duchesse
de Savoie, pour son Douaire. 20: May..... 1506.

N° 10.

Sentence arbitrale du Cardinal d'Amboise, et de la
Comtesse d'Angoulesme, par laquelle ils déclarent, que
le Duc Charles de Savoie devoit rendre dans deux ans

Paquet A.

à René Bâtard de Savoie, le Comté de Villars, et la
Seigneurie de Gordans, et lui payer en attendant 1600: Eus
d'Or l'année, et 100: pour le Fief de Surpierre; Le
Bâtard réservé..... 23: Juin..... 1506.

N° 11.

Prorogation d'un' Année accordée par le Duc
Charles de Savoie, à René Bâtard de Savoie, pour
lui prêter le Serment de fidélité, pour les fiefs, qu'il
tenoit de lui 28: May..... 1513.

N° 12.

Confirmation accordée par le Duc Charles de
Savoie, en faveur de René Bâtard de Savoie, de
l'inféodation du Comté de Villars, et de la Seigneurie
de Gordans, et de leurs dépendances..... 14: Janvier..... 1520.

N° 13.

Procuration d'Honoré de Savoie Comte de
Villars, Chevalier de l'Ordre du Roy de France, et
Gouverneur du Languedoc, à Jacques de Saluces son
Neveu Seig.^r de Sardé, de Fanillan, et de Sios, pour prêter
en son nom le Serment de fidélité au Duc Emanuel
Philibert, pour le Comté de Villars, et pour les Seigneuries
de Loyes, de Gordans, et d'Alipremont 17: 9^{bre}..... 1560.

N. 14.

Direction faite par le Duc Emanuel Philibert du Comte
de Villars en titre, et dignité de Marquisat en faveur d'
Honorat de Savoie Comte de Villars son cousin. 3. Juin. 1665.

Habilitation accordée le même jour par le dit Duc à Dame
Henrie fille unique du dit Comte de Villars, et à ses
enfants males à pouvoir succéder aux fiefs, et biens
paternels, sauf le droit d'aîné.

Avec Déclaration du dit jour, que le même Comte de Villars
puisse succéder aux Etats du dit Duc au défaut de
toute son Agnation, et de son Cousin Jacques de
Savoie Duc de Genevois, et abemours, sous le bon
plaisir de l'Empereur avec ordre de Primogeniture.

Bugey
= en Général.~

Laquet J.^m

N. I.

Reconnaissance passée par Isabelle Comtesse de Forest, et Dame de Beaujeu, au Comte Philippe de Savoie, et de Bourgogne, de tous les Lieux, et Fiefs, qu'elle possédoit en Bugey, Valromey, et au de ca de la Saone a cause du Comte de Savoie; avec prestation d'hommage
3. Janvier..... 1271.

N. 2.

1466 *Vidimus* des Titres suivants.~

Reconnaissance mentionnée au N. précéd. ~ 3. Jan. 1271.
Requête présentée par Isabelle Comtesse de Forest, et Dame de Beaujeu au Comte Philippe de Savoie, aux fins, qu'il reçoive son fils pour son fief a cause de ce qu'il possédoit.

Dag. 1^{er}

en Bugey, et Valromey, et des Châteaux de Cordon, Virié, et
Châteauneuf, attendu la donation par Elle faite au d^t Louis son
fils.... Le Mardi après la S^t Martin d'hiver..... 1272.

Ratification d'Amé de Savoie Seig^r de Beaujeu,
et de Louis Seig^r de Beaujeu de la Donation faite par la
Dame Leonore femme de ce dernier, aux enfans du Comte de
Savoie de ce, qu'Elle possédoit en Savoie... Le Vendredi
avant Pentecotes..... 1273.

Donation faite par Louis Seig^r de Beaujeu à
Thomas de Savoie de ses Terres du Beaugeois, et Verromey, et
des Châteaux, et lieux de Cordon, Virié, et Châteauneuf, avec
tous leurs dépendances... 1^{er} février..... 1276.

Reconnaissance de Louis Seig^r de Beaujeu
au Comte Philippe de Savoie de tout ce, qu'il possédoit en
Bugey, et Verromey, et des Châteaux de Cordon, de Virié, et de
Châteauneuf, leurs Mandemens, et dépendances; avec obligation
d'Hommage... 2^e février..... 1276.

Donation, et remise faite par Louis Seig^r
de Beaujeu des Revenus, que Thomas de Savoie avoit percé
de ses Terres du Beaugeois, et Verromey, outre ce que portoit
son hypothèque sur jalles... 3: Avril..... 1280.

Quittance payée par led^t Louis de la somme de 200^l Courn.
reçus du Comte de Savoie, ensuite d'une convention ant^e aux faits... May 1287.

N^o 3.
Déclaration de Louis Seig^r de Beaujeu, que
quoique Philippe Comte de Savoie eût consenti à l'hypothèque,
qu'il avoit donnée à Thomas de Savoie des Terres de Bugey,
Valromey, Valmoreys, et des Châteaux de Cordon, Virié, et
Châteauneuf, il ne laissera pas ce non obstant de lui en prêter
hommage... 2^e février..... 1276.

N^o 4.
Prise de possession au nom du Duc Amédé de Savoie,
de la moitié de la juridiction de la Ville de Belley, ensuite
de l'association faite par Rodolphe Evêque du d^t Belley avec
le dit Duc de Savoie du 29: Janvier 1401. confirmée par
S^t S^t le 4: Avril 1436... 4: Juin..... 1437.

N^o 5.
Acte, soit Lettres Testimentiales de la reprise de possession
du Pais de Bugey par le Président Lambert au nom du Duc
Charles de Savoie, après la mort de Marguerite d'Autriche
Duchesse de Savoie, qui en avoit l'usufruit... 20: Janvier..... 1531.

N^o 6.
Remission, et assignation faite par le Duc Charles
de Savoie à Béatrix de Portugal Duchesse de Savoie sa
femme, outre les revenus, qu'Elle avoit déjà en Siemont.

Paquet 1.^{er}

des Terres, et Lieux de Bugey, dont avoit joui Marguerite
d'Autriche Duchesse de Savoie - 11. Août 1531.

N. 7.

Écritures concernant le fait des Cailles, que les Ducs de
Savoie exigeoient dans les Saïs de Bugey, Valromey,
et Geex, et des différens survenus pour l'exaction d'jardas..... 1597.
- en 1662.

N. 8.

Arrêt du Parlement de Bourgogne sur le Procès du Duc
de Savoie, et le Lieutenant au Bailliage de Bugey, pour
le droit d'apposition du Scel, et de procéder à l'Inventaire
des biens des Pupils dans les Terres, que led. Duc possédoit
en Bugey 1615.
- en 1629.

N. 9.

Pièces employées par Mad.^{me} Royale Marie Jeanne
Baptiste, pour empêcher aux Partisans du Roy de
France d'exiger dans les Terres du Bugey appartenantes
à Sa.^{te} M.^{te}, les droits d'amortissement, nouveaux acquis,
et Francs Fiefs. 1637.
- en 1690.

N. 10.

Transaction passée entre Mad.^{me} Royale Marie Jeanne
Baptiste Duchesse de Savoie, et les officiers du Bailliage

Paquet 1.^{er}

de Bugey, sur les différens, qu'il y avoit entre eux, pour
regard de la Jurisdiction des officiers de Mad.^{me} Dame dans
ses Terres situées au Saïs de Bugey touchant la connoissance
des Cas Royaux 16. Août 1679.

N. II.

Rolle des Gentils hommes du Bugey, qui sont obligés
de servir S.^{te} M.^{te} avec Armes, et Chevaux

Laquet 2^d.

Cule.

N. 1.
 Investiture accordée par Bonne de Bourbon Comtesse
 de Savoie comme Citrice du saint Amé de Savoie, en
 faveur de Hugonin de Luyvieu Seigneur de Cule, du
 Château, et Mandement du d^t Cule... 27. 7^{bre}..... 1392.

Paquet 2.^oLa Balme.N^o 1.

Vente de Pierre Loutreyus à Boniface Archevêque
de Canterbury Evêque d'Angleterre, de tous ses Hommes,
et Biens sitz près de la Balme de Chaquieu pour le
prix de 41.^{rs} de Vienne ... au Mois d'Avril 1265.

N^o 2.

Sauvegarde accordée par le Comte Amédée de Savoie
en faveur de Beatrix Veuve de Raynard de Macon, de ses
Biens, et Hommes y spécifiés, moyennant le Service annuel
d'une Coupe de froment par feu, que les d^{ts} Hommes seront
obligés de payer ... 3.^{rs} février 1296.

N^o 3.

Reconnaissance passée par Beatrix Veuve
d'Simon de Guines à son nom, et de Jean, Richard,
Nullionet, et Hugonnet fils du dit Simon, de la Maison
de la Balme, qu'ils tiennent en fief du Comte de Savoie.

Paquet 2.^oN^o 4.

Sentence du Conseil du Comte Simon de Savoie,
par laquelle le Château, et Fief de la Balme d'Encombres
a été déclaré dévolu audit Comte, au préjudice d'Amédée
de la Balme, qui l'avoit hérité de Humbert de la Balme,
pour n'en avoir pas prêté l'hommage, et pris l'Investiture.
26. Juillet 1339.

N^o 5.

Reconnaissances passées par divers Castellans
de Cuters, d'Alilly, de Silans, de Nourey, de Droches
d'Uagny, et de Seyssel, des biens par eux possédés, et qui
relevent en emphytéose perpétuelle de Guillaume de la Balme,
sujets à Hommage, et aux Services annuels y spécifiés. —
15. février 1343.

Merignaz

N. 1.
 Procédures d'Henri de Savoie Duc de Nemours
 contre Claude de Moriaz Baron de Chatillon, pour
 obliger ce dernier à la retrocession de la Terre de
 Merignaz dependante de la Seigneurie de Cordon
 en Bugey. ----- 1627.
 ----- en 1636. -----

Pierre Châtel.

N. 1.
 Renonciation faite par Eleonore Reine d'
 Angleterre, à l'instance de Marguerite Reine de France
 sa Sœur, en faveur de Thomas, Arnie, et Louis fils
 de Thomas Comte de Savoie, de l'usufruit des Châteaux
 de Pierre Châtel, Seyssel, et Monfalcon, dont Elle jouissoit
 en suite de la donation obtenüe de Beatrix sa Mere
 Comtesse de Provence. 19. Août. ----- 1278.

N. 2.
 Reconnoissance parée par Martin de la Forêt
 au Comte de Savoie de sa portion du Port, et Béage
 de Pierre Châtel, et des autres biens, qui M^{rs} sa Mere
 avoit eü en Dot de Bourbon Nigez. 2. Avril. ----- 1280.

N. 3.
 Donation entre vif faite par Pierre, Philippe, et Arnie
 fils de Thomas de Savoie tant à leurs noms, que de Guillaume,
 et Thomas leurs freres, en faveur de Louis de Savoie Baron
 de Naud leur Oncle, de tout ce qu'il pouvoit leur appartenir

Paquet 2.^o

par Droit de Succession de leur Père sur le Château, et
Mandement de Pierre Châtel.... 25. 9^{bre}..... 1294.

n. 4.

Transaction entre Jacques Evêque de Belley d'une
part, et Louis de Savoie Seigneur de Vaud d'autre sur
les différends, qu'il y avoit entre eux pour regard du maré,
et mixte Empire, et Jurisdiction des Villages de Charon,
Magniac, et Brignier, et des Limites des Chatellanies de
Pierre Châtel, Cordons, et du Mandement de la Ville de Belley.
13. 7^{bre}..... 1329.

n. 5.

Echange fait entre Guillaume Evêque de Belley, et Pierre
Gerbais, par lequel le d. Evêque a remis au d. Gerbais Sept Sacs
de froment, Sept autres de Seigle, Trente quatre d'Avoine,
dix mesures de Vin, et Six Sols forts de revenu annuel dans
la paroisse de Fontvenos, en contrechange d'un autre revenu,
que le dit Pierre Gerbais Bourgeois de Belley possédoit à
Lernes, Natage, Lognie, Savignion, Pierre Châtel, et autres
Lieux y spécifiés.... 24. 8^{bre}..... 1360.

n. 6.

Déclaration faite par le Comte Amé de Savoie de
divers Chapitres contenus dans la Vente faite de son ordre

Paquet 2.^o

en faveur de l'Evêque, et Evêché de Belley, de tout ce qui
lui appartenoit dans les Chatellanies de Pierre Châtel, et
Roche fort, avec la Métairie, et Offices des Secrétaires des d.
Lieux, sauf les hommages, et Fiefs des Nobles, moyennant
le prix de 3800. florins d'or.... 20. Janvier..... 1361.

n. 7.

Investiture accordée par Bonne de Bourbon Comtesse
de Savoie en qualité de Tutrice du Comte Amé de
Savoie, en faveur de Jean d'Oncloux, de la Métairie
de Pierre Châtel, et des biens féodaux à jelle Métairie
annexés. 27. 7^{bre}..... 1392.

Paquet 2.^d

Poncin et Cerdon

N.° 1.

Donation faite par Charles Duc de Savoie à
Philiberte sa Sœur Duchesse de Nemours, des Châteaux,
Fiefs, et Juridictions de Poncin, et Cerdon unis au
Bailliage de Brigney, pour en jouir pendant sa vie
tant seulement ... 16. Juvrè 1521.

N.° 2.

Ordre du Duc Charles de Savoie à ses officiers de
remettre les lieux de Poncin, et Cerdon à Dame Philiberte
de Savoie Duchesse de Nemours sa Sœur, pour en jouir
pendant sa vie ... 21. 8brè 1521.

N.° 3.

Inféodation faite par le Duc Emanuel Philibert
de Savoie, à Jacques de Savoie Duc de Genevois, et de
Nemours, en augmentation de son appanage de 6. Livres
de Rente annuelle à prendre tant sur les Tailles du
Genevois, Faucigny, et Beauport, et sur les Revenus des

Paquet 2.^d

Terres de Poncin, et Cerdon 8. Juvrè 1568.

Cession faite par le dit Duc Emanuel Philibert au dit
Duc de Nemours des Lieux, Terres, et Jurisdiction de
Poncin, et Cerdon, en extraction de 3397. 11. partie des
dites 6. Livres. - 19. Juvrè 1568.
Avec les Arrêts de la Chambre des Comptes, et la mise
en possession des^{tes} Seigneuries. -

N.° 4.

Lettres de Jacques de Savoie Duc de Genevois, et de
Nemours de constitution de Procureur Fiscal aux Terres de
Poncin, et Cerdon en faveur de Laurent de Cerdon, alias
de Boudin bourgeois du Cerdon; Avec l'appointement de
25. florins monnoye de Savoie 18. 8brè 1568.
Avec l'interinement de la Chambre des Comptes d'Auxenay
du 18. Aout 1568. -

N.° 5.

Registre des Abbergemens faits par Jacques de Savoie
Duc de Nemours, et de Genevois, des Bancs sous l'Alaie de Poncin. 1572.
- et 1573. -

N.° 6.

Mémoires, qui ont servis dans le Procès Criminel de Jean de
Chardon pour son administration des revenus des Terres de Poncin, et Cerdon. 1574.

Paquet 2.

N^o 7.
Baux à ferme des revenus de Boncin, et Cordon..... 1882.
 = en 1639:

N^o 8.
*Procédures, et Mémoires sur les contestations arrivées
 aux Terres de Boncin, et Cordon pour regard des Vives, Hâles,
 Amortisemens, francs fiefs, et nouveaux, entre le Duc de
 Genevois, et divers Particuliers desd^{tes} Lieux..... 1894.*
 = en 1648:-

Paquet 3.

N^o 1.
*Arrêt du Parlement de Dijon sur le Procès, qu'il y
 avoit entre Pierre Antide de Dortan Seigneur dudit Lieu,
 François Sentonax dit Joquet, Jean, et Annibal Reydelet,
 et Philippe Reydelet, et Henry de Savoie Duc de Genevois,
 et de Memours entrevenu en garantie, pour regard des
 Seigneuries de Boncin, et Cordon... 17 Août..... 1602.*

N^o 2.
*Procès pardevant le Parlement de Dijon entre Henri
 de Savoie Duc de Nemours, et Bernard de Lingon, pour
 regard des Laods, et Ventes dus à cause de la Seigneurie de
 la Cueilte, qui relève du Fief du Mandement de Boncin,
 et Cordon..... 1622.*

N^o 3.
*Ratification de S. M. des Ventes faites à l'enchère,
 auoit adjudications du Marquisat de S^t. Lambert au S^r.
 Evreux, des Baronies de Boncin, et Cordon au S^r.
 Couchaud, et Evisid. de Gramont, et du Marquisat de
 S^t. Sorlin au Sieur de la Hartrous de Lorte... 13. Avril... 1716.*

Roussillon

n.º 1.

Scriptures produites dans le Procès, qu'il y avoit
pardevant les Maîtres des Requêtes de Dijon, entre la
Dame Anne de Lorraine Duchesse de Nemours Tutrice
de Louis de Savoie fils, et ^{Henri} Héritier de Savoie Duc de
Nemours Demandeurs, et M. Charles de Noye Marquis de
Dogliani Héritier de M. Claude de Noye, et de Dame
Catherine de Madris de Challant ses Bénéficiaires, et Mère
Défendeurs, pour la remise du Comté de Roussillon
en Auguy, que led. Marquis de Dogliani avoit vendu au
Duc de Nemours pour le prix de 12. ^{m.} Leds d'or. 1612.
Avec son Inventaire au commencement en 1638.

Seysse

n.º 1.

Vente faite par Humbert de Furnillon en faveur de Philippe
de Savoie de tout ce qu'il possede dans le Mandement de Seysse,
pour le prix de 40. Leds de Viennois ... 22. Avril. 1263.

n.º 2.

Quittance passée par Ulrich de Chatillon Bourgeois de
Seysse à Béatrix Dame de Fausigny de la somme de
900. Leds, qu'elle lui devoit pour le Seign. de Villars.
Le Samedi avant le Dimanche des Lameaux 1273.

n.º 3.

Donation faite par Marguerite Reine de France
fille de Béatrix de Savoie Comtesse de Provence, au frere
Amede de Savoie, et aux enfans de Thomas Aine de son
Comte Thomas de Savoie, des Chateaux, et Lieux de Seysse,
et de Montfalcon, qui lui avoient été laies par sad. Mère
en usufruit - Le Mardi avant la Fête de S. M. Magdalene 1286.

N. 4.
Vente faite par Amédée Chatillon bourgeois de Seyssel au Comte Amédée de Savoie de sa Maison forte, qu'il avoit prou de Seyssel pour le prix de 1000. livres de Genève. 18. Avril. 1301.

N. 5.
Concession en Emphytéose faite par Symon fils de Arthod de Dorches, en faveur de Marguerite veuve de Guillaume de Ardona Bourgeois de Seyssel, d'une Vigne sise au Territoire de Seyssel y cohérentes, moyennant l'Introis de 50. livres de Genève, et le servis annuel de 18. deniers. Le Mercredi dans l'Octave de S. Jean Baptiste. 1304.

N. 6.
Déclaration du Juge du Bourg en Bresse, sur l'usage, qu'ont les Bastioniers de Seyssel de l'affoage, et Baturage dans le bois de Cospangy, paient les servis annuels dus au Comte de Savoie, et à l'abbaye de S. Eugende. Le Jeudi après Pentecôte. 1319.

N. 7.
Lettres d'Armon de Savoie de constitution de George Solery en flâtellain de Seyssel. 28. Avril. 1335.
 Avec un Tarif de ce qui étoit dû par les Marchands Milanois pour les Marchandises, qu'ils faisoient transmarcher, et conduire sur la Rivière de La Saone, jusqu'à Seyssel. 30. Juin. 1336.

N. 8.
Donation faite par Pierre de Clairvaux bourgeois de Seyssel en faveur d'Allice sa femme fille de Jean Seigneur de Chatillon de Michaille, de la moitié de tous ses biens, y compris les 900. florins d'augment, qu'il lui avoit fait. 10. Août. 1343.
 Avec une déclaration de Jean Seigneur de Chatillon de Michaille de devoir au S. Pierre de Clairvaux son Gendre 400. florins pour la dot d'Allice sa fille, non obstant, que le dit Pierre eût déclaré de l'avoir reçu.

N. 9.
Contract de Mariage entre Antoine fils d'Antoine de Monferrand, Seig. d'Alignac, et Sibille fille de Claude de Seyssel Seig. de S. Cassin, de la Sarre, et d'Agnebellette, avec Constitution en dot de 1600. florins d'Or, et de 200. pour ses joyaux. 15. 8bre. 1429.

N. 10.
Cayer contenant les Cités suivans.

Patentes du Duc Louis de Savoie de constitution de Baillif de la Brune en faveur de Jacob de la Balme Seigneur d'abbergement. 23. 7bre. 1440.

Autres Patentes du dit Duc de constitution de Jean de Seyssel Seig. de Barriat, et de la Rochette, pour son Châtelain de Bourg. 1440.

Saqnet 3.

Patentes du Duc Louis de Savoie, par lesquelles -
il déclare, que les baillifs de la Bresse ne pourront faire la
visite des lieux de la Bresse, qu'une fois l'année... 16. Janvier... 1442.

Patentes du dit Duc de suppression des Offices de Juges
de la Bresse, et établissement d'un baillif, et d'un lieutenant
pour l'administration de la Justice... 13. Février... 1443.

Patentes du dit Duc de constitution de châtelain
de Tavantais en faveur de Jean de Seyssel son Maréchal
16. 8^{bre}... 1445.

Patentes du dit Duc de constitution du dit Jean de
Seyssel en son baillif de la Bresse... 30. Juillet... 1447.

Vente faite par le d. Duc Louis en faveur d'Armon
de Seyssel des langues de la boucherie du Bourg en Bresse
pour lui, et ses descendants mâles, et femelles, moyennant
le prix de 500. florins petit poids... 8. Avril... 1448.

Patentes du dit Duc Louis de constitution de châtelain
de Tavantais en faveur de Jean de Seyssel son Maréchal. 8. Jan^{vr}... 1451.

N. II.
Vente faite par François fils de feu Pierre Falconier
au Duc Philibert de Savoie, d'un servis annuel de six
deniers gros assignés sur la moitié des biens, que led.
Falconier possédoit au territoire de Mons Mandement
de Seyssel, pour le prix de 10. florins d'or petit poids.
23. 7^{bre}... 1472.

Saqnet 3.

N. 12.
Acquisition faite par le Duc Amé de Savoie,
de François Falconier, alias Brochet de Mont Vuarguier
Mandement de Seyssel, d'une cense annuelle de six sols,
sur les biens, qu'il possédoit dans le Mandement de Seyssel,
moyennant la somme de 10. florins de petit poids...
gmbre... 1474.

Sillans

N^o. 1.

Inféodation faite par le Comte Amé de Savoie
en faveur de Damoiselle Catherine de Savoie Dame
de Sillans mandement de Seyssel femme d'Aymon
de la Baume Seigneur d'Aspremont, de la juridiction de la
Maison forte de Sillans, et des Villages d'Orbagiac, -
Butiers, Sillans, Montailod, Monfalcon, et Ellion, ensemble
des Emolumens, Droits, et Maisons, qui en dépendent, sous
les Comtes de la Saint de Beysion, jusqu'à celui
d'Orchié, et ce en récompense des Services par elle prestés
à l'éducation de Bonne, et Jeanne de Savoie. 31. Juillet. 1403.

Avec l'ordre pour la mise en possession du io: -
Jubré même année

Paquet 4^o

S. Rambert, et S. Sorlin

N^o. 1.

Vente faite par le Duc Emanuel Philibert de Savoie,
à Guillaume Seigneur de Morron, de la faculté de Rachat,
et de tous les Droits, qui lui pouvoient appartenir sur
le Marquisat de S. Sorlin, et des Villages d'Ordon, et
d'Aronda, que le Duc de Nemours avoit déjà vendus; -
Comme aussi sur la Baronnie de Baverge, sur les Terres
de Conflans, et de Cournon, sur la Seigneurie de Stettard
de Bauge, sur les Terres d'Evian, et Monthey en Flakais,
sur les Terres de Barmont, et de Gemie au Pais de Naud,
et sur les Terres de Virey, et de la Tour au d. Pais de Naud,
pour le prix de 12 ^{scus} d'Or sol. 24. Janvier. 1561

N^o. 2.

Lettres de Jaques de Savoie Duc de Genevois, et de
Nemours de Constitution de Capitaine, et Stettain de
S. Sorlin en faveur de Jean Grumel. 1566.

n. 3.

Inféodation du Duc Emmanuel Philibert à Jacques de Savoie Duc de Genevois, du Marquisat de S^t Sorlin, Laquinua, Taux, et Villages, qui en dépendent, moyennant la remise du Marquisat de Faverges. — 14. 8bre. — 1571.

n. 4.

Parere du Marquis de Soudray, et du S^{rs} Goveau, sur la subsistance de la subinféodation, que D. Amé de Savoie Marquis de S^t Rambert avoit faite en faveur de Claude Guichard Secrétaire de S. A. de certains Villages dépendans du d^t Marquisat de S^t Rambert — 1^{er} 2bre. — 1595.

n. 5.

Vente d'Henry de Savoie Duc de Genevois, du consentement de la Duchesse Anne d'Est sa Mere, et Entree, à Pompée Corro du Marquisat de S^t Sorlin pour le prix de 5⁰⁰ Ecus d'Or, sous grace de rachat. 7. fev. 1596.

Revente faite par Pierre de Gilbert en nom, et comme Cessionnaire de Henry fils du d^t Pompée Corro, et Mari d'Elene fille du d^t Pompée, au d^t Duc de Genevois, du susd. Marquisat, moyennant 16⁰⁰ Livres Cournoises. 10. Mars 1600.

n. 6.

Requêtes, Memoires, et autres Lectures sur le Procès, qu'il y avoit pendant par devant le Conseil Privé de France entre les Ducs de Nemours, et les officiers Royaux du Buguy en fait de juridiction dans les Terres de l'apanage du d^t Duc de Nemours, savoir S^t Rambert, Soncin, Perdon, S^t Sorlin, et Chassy. — 1601. — en 1662.

n. 7.

Convention entre le Duc Charles Emmanuel, et Henry de Savoie Duc de Genevois, et de Nemours, sur les Droits par le d^t Henry prétendus pour regard de son Apanage; Par laquelle toutes ses^{tes} prétentions furent réduites à la Somme de 40⁰⁰ Ecus de 5⁰⁰ chacun, pour le paiement de laquelle le dit Duc a promis de faire remettre audit Duc de Nemours le Marquisat de S^t Rambert alors possédé par D. Amé de Savoie pour la Somme de 30⁰⁰ Ecus; et pour les autres 10⁰⁰ lui a fait assignation sur les Baillies du Genevois, et Faucigny. — 25. May 8^{bre}. 1601.

Patentes de Henry Roy de France de Confirmation, en faveur du dit Duc de Nemours, de la susd. Convention — au Mois de Janvier. — 1608.

N. 8.

Vente faite par D. Amé de Savoie fils naturel du Duc Emmanuel Philibert, à Henry de Savoie Duc de Genevois, et de Nemours, du Marquisat de S.^t Lambert pour le prix de 30^m. Ducatons, approuvée par le Roy Henry de France par ses Lettres du Mois de Janvier 1605. 29: 8bre 1601.

N. 9.

Quittance de D. Amé de Savoie de la somme de 5^m. Ducatons, qui lui avoient été payés par le Duc Henry de Nemours à compte des 30^m. qui lui avoient été promis pour le prix du Marquisat de S.^t Lambert vendu au d. Duc le même jour. 29: 8bre 1601.

N. 10.

Mémoires donnés par D. Amé de Savoie pour obtenir du Duc Charles Emmanuel la récompense des 30^m. Ducatons, attendu la retrocession par lui faite du Marquisat de S.^t Lambert au Duc de Nemours d'ordre de S.^{as}. A. 2.^{le} 1601.
- en 1605.

N. 11.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roy de France, par lequel le Duc de Nemours fut maintenu en tous Droits de Justice, et d'appel au Marquisat de S.^t Sorlin, et autres Terres à lui

appartenantes en Buges. 8: 9bre 1603

N. 12.

Mémoires, Instructions, et Ecritures, sur le fait des Reconnoissances, et Droits appartenans au Duc de Nemours dans les Evêques, et Seigneuries dépendantes du Marquisat de S.^t Lambert, et de S.^t Sorlin, Loucin, et Cordon 1604
- en 1645.

N. 13.

Requête, et autres Ecritures sur les différends entre le Commissaire des Reconnoissances du Marquisat de S.^t Sorlin, et les Possesseurs des Maisons fortes de Guinson, et des Vernaux, pour la reconnoissance d'icelles, et payement des Laods, comme dépendantes du d. Marquisat de S.^t Sorlin 1606.
- en 1625.

N. 14.

Lettres Patentes de Henry Roy de France d'union et incorporation des Justices de S.^t Lambert, et de S.^t Sorlin, en une seule, et même Justice, accordées à supplication du Duc de Genevois, et de Nemours Marquis de S.^t Sorlin, et de S.^t Lambert. 10: 8bre 1607.

N. 15.

Pièces pour servir au compte de Guillaume Courtois

Paq. 4.

et Francois Fournier fermiers au Marquisat de S.^t
 Lambert 1609.
 = en 1610.

Paquet 5.

S.^t Lambert et S.^t Sorlin

N. 1.

Procédures entre Juste Henry Comte de Cournon, et
 Antoine de Roman, pour regard du Séage appelle La
 Bate S.^t Lambert 1611.
 = en 1640.

N. 2.

Arrêt du Parlement de Dijon, par lequel Barbe de
 Monfalcon Dame de Gayet est condamnée à payer à
 Henry de Savoie Duc de Nemours les Lods de l'acquisition
 par elle faite de la Maison forte de Thuret dependante du
 Marquisat de S.^t Lambert - 6. Mars 1612.

N. 3.

Actes d'assemblée, Procurations, et autres Pièces des
 Habitans du Marquisat de S.^t Sorlin, pour l'imposition
 d'une Taille pour le Rachat du Marquisat de S.^t
 Sorlin 1613.
 = en 1620.

Saqnet 5^en^o 4.

Factum, et autres Sentences sur les différens entre Henry de Savoie Duc de Genevois, et de Nemours, et Jean Grenaud, pour le paiement des Laods du Château de Rogemont — dépendants du Marquisat de S^t. Lambert 1613.
= en 1625.

n^o 5.

Lettres de Louis Roy de France de donation en faveur du Duc de Nemours, des Laods, Rentas, et autres Droits dus à S^{ad}. M^{te} pour l'acquisition faite du Marquisat de S^t. Lambert 28. Mars 1623.

Avec les Oppositions, et plaidoiries suivies entre les Fermiers Généraux des S^t. Revenus, et les Officiers de la Chambre de Dijon —

n^o 6.

Compte de Pierre Manon Receveur des revenus — des Marquisats de S^t. Sorlin, S^t. Lambert, et de Chassey — en Bugey appartenans au Duc de Nemours 1626.
= en 1631.

n^o 7.

Constitution faite par Henry de Savoie Duc de Genevois, et de Nemours, d'une Rente annuelle de 1480. Livres Tournoises en faveur d'Octavien Baronnat sur les Revenus des Marquisats de S^t. Sorlin, Laquien

Saqnet 5^e

S^t. Lambert, Cordon, Poncet, Chassey, et S^t. Julle — moyennant la Somme de 17800. Livres 7. May 1631.
Avec l'interinement de la Chambre, et les quittances des payemens. —

n^o 8.

Compte d'Antoine De Combes des Revenus des Marquisats de S^t. Sorlin, et de S^t. Lambert en Bugey 1634.

n^o 9.

Accensement de Mad^{me} la Duchesse de Nemours des Revenus des Marquisats de S^t. Sorlin, S^t. Lambert, Boncin, Cordon, et Arlos pour 6. années, moyennant la Cense annuelle de 2400. Livres Tournoises. 6. Août 1636.
Autre Accensement des S^t. Marquisats, et Terres — pour autres 6. années, moyennant la Cense annuelle de 2750. Livres 1642.

n^o 10.

Procedures faites entre Jean Riquier Fermier des Gabelles du Lionnois, et Languedoc, et la Dame Marguerite de Montmorency Duchesse Doüanière de Nantodours Héritière Bénéficiaire du Comte Juste Louis de Tournon pour la somme de 6379. Livres, que ledit Riquier prétendoit avoir illégitimement payé

Laquet 5.

pour le Seage de Cournon appelle La Gate S^t Rambert,
attendu l'exemption portee par son Contrat d'accensement
des S^{tes} Gabelles. ----- 1636
= en 1639.

N. II.

Requêtes, Ordonnances, et autres Memoires —
concernant la composition des Salpêtres, et Poudres —
de S^t Rambert ----- 1637.
= en 1668.

Laquet 6.

S^t Rambert et S^t Sorlin

N. I.

Arrêt du Conseil Privé du Roy de France sur la
Requête de Louis de Savoie Duc de Nemours, pour
le decharger des poursuites contre lui faites par le
Receveur des Tailles du Bruges, qui prétendoit de le
troubler dans la possession, et jouissance des franchises
siefs, et nouveaux des Mandemens de S^t Rambert,
et de S^t Sorlin dependans de son Appanage
24. Avril. ----- 1640.
Avec une Lettre en Droit sur le même affaire.

N. 2.

Patentes de Louis Roy de France de confirmation en
faveur de ses cousins Marie Jeanne Baptiste, et Marie
Francoise Elisabeth de Savoie filles de Charles Amé Duc de
Nemours, de l'Investiture du Marquisat de S^t Rambert. Ann. 1659.
Avec les vérifications des Cours, et des Chambres des Comptes.

Pag. 6.

N. 3.

Dénombrement passé à la Chambre des Comptes de Dijon par la Princesse Madame Elisabeth de Vendôme Duchesse de Nemours, en qualité de Tutrice des Princesses Marie Jeanne Baptiste, et Marie Françoise Elisabeth ses filles, des Marquisats de S. Lambert, et S. Sorlin, et des Baronnie de Soucin, Cordon, et autres Terres, qui en dépendent 20: Juillet. 1662.

N. 4.

Hommage prêté par les Princesses Marie Jeanne Baptiste, et Marie Françoise Elisabeth de Savoie filles de Charles Amé Duc de Nemours, au Roy de France Louis XIV. pour le Duché d'Aumale, et Marquisat de S. Lambert 20: Avril. 1665.

N. 5.

Mémoire contenant un Etat des Marquisats de S. Lambert, et de S. Sorlin, et des Terres de Soucin, et Cordon en Bugery appartenans à Mad. ^{me} N., et de leurs Revenus 4: Juillet. 1673.
avec le Compte de Claude Rosset du 1678. des Revenus desd. Marquisats.

N. 6.

Minutes de Commission de Mad. ^{me} N. pour la Taxe, et Liquidation des Droits de Francs fiefs, Amortissements

Pag. 6.

et nouveaux acquêts, qui lui appartiennent dans ses Terres de Bugery. 1673

N. 7.

Ordonnance des Elys Généraux des Etats de Bourgogne, par laquelle Mad. ^{me} N. est maintenue dans la possession, et jouissance des droits de francs fiefs, et nouveaux acquêts dans l'étendue de ses Terres de S. Lambert, et dépendances. 14: Juillet. 1677.

N. 8.

Ordonnance des Commisaires députés par Mad. ^{me} N. pour la liquidation, et recouvrement des droits de francs fiefs, et nouveaux acquêts dans l'étendue de ses Terres de Bugery. 28: 9^{bre}. 1677.

N. 9.

Arrêt du Parlement de Bourgogne, par lequel Mad. ^{me} N. La Duchesse de Savoie est maintenue dans la perception des Droits de nouveaux acquêts sur les gens de main morte dans l'étendue de ses Terres de S. Lambert, et dépendances. 28: Janvier. 1679.

N. 10.

Ordonnance des Elys de Bugery, par laquelle

Saguet 6.

M^{me} Royale est maintenue en la perception des Droits-
de francs fiefs, et nouveaux acquêts dans l'étendue de ses
Terres de S^t. Rambert, et dépendances.... Avril.....1694.
Avec un Mémoire, qui explique les fondemens d'ic^{ts} Droits.

N^o. II.

Mémoire touchant le Droit de M^{me} R^ole pour
les francs fiefs dans le Bruges 1702.

N^o. I2.

Letres, et Supplique de l'Evêque de Soissons, et du
Comte de Vertrieu, par laquelle ce dernier demande au
Roy, qu'en cas de vente du Marquisat de S^t. Sorlin,
il lui plaise continuer en sa faveur l'affranchissement
du Moulin de Bruy accordé par M^o. R^ole.....1715.
= en 1716.

Saguet 6.

Varey.

N^o. I.

Inventaire des Biens, et Revenus de la Terre, et
Seigneurie de Varey, avec l'estimation de la vraie valeur
de toutes les Liées.1562.

Autre Inventaire des Liées, Cites, et Droits
remis, et consignés en la Chambre des Comptes par le
Sieur Francourt, concernant la Seigneurie de Varey achetée,
et nouvellement acquise par S. A. ~

N^o. 2.

Ricorso del Conte Carlo Principe di Challant per
ottenere l'indennizzazione de' feudi di Varey nella
Brenna di Bruges, e di Attalins nel Baese di Vaud.

Col Barone del Procuratore Generale Conte
Maistre, concludente non esser dovuta alcuna
Indennizzazione al Ricorrente 1755.

Unitamente al Sommario di Varj Documenti riguardanti
il sud-feudo di Varey. -

Viry le Grand

N. 1.

Remission faite par Louis de Savoie, Seig. de Naud,
à Berlion Nevoira, du Château, et Mandement de Viry-
le Grand de revenu annuel de 300: livres de Viennois, pour
le tenir en hypothèque, jusqu'à ce, qu'il l'eût païé de la
Somme de 4^m. livres de Genové, qu'il lui devoit, pour le prix
du Château de Dignens, que led. Berlion lui avoit vendu
1^{er} février..... 1318.

N. 2.

Assignation faite par Bonne de Bourbon Comtesse
de Savoie Mere, et Catherine d'Amé Comte de Savoie, à
Liguin de Saluces de la Somme, et Revenu annuel de 300: florins,
en paiement, et satisfaction de 6^m. florins légués au Liguin par
le Comte de Savoie, sur les Revenus de la Seigneurie de Viry le Grand. 18^{Jan}. 1392.

N. 3.

Assignation faite par Louis de Savoie en faveur de Jean de
Bueno Châtelain du d. Viry, et de Châteauvaux, de 100: florins d'Or,
qu'il lui avoit prêtés sur les Revenus des d. lieux de Viry et de Châteauvaux. 8^{Sept}. 1393.

Versoye.

N. 1.

Mémoire des Droits de S. A. R. sur la Terre
de Versoye

N. 2.

Titres, et Raisons employées par M. R. Christine
pour demander au Roy de France la restitution du
Marquisat de Versoye, lequel avoit été vendu par
le Duc Emanuel Philibert à M. de Nanteuille pour
le prix de 28^m. Ecus d'Or le 16: Julv^{er} 1571; dont
il fut dépossédé par autorité du Roy Henry IV. qui
le remit au Duc de Bellegarde, sous le prétexte, que
led. Roy pouvoit s'en emparer en vertu du Traité de
Lyon de l'An 1601. Sur quoy led. S. de Nanteuille
ayant recouru au Duc Charles Emanuel 1^{er} pour être
relevé de la perte du d. Marquisat, il se passa un
Contract d'Echange du 6: Mars 1621: Par lequel
led. Marquis. rétrocéda à S. A. le d. Marquisat de
Versoye, et S. A. lui remit à la place, la Terre, etc.

Paquet 6.

Le Marquisat de Conflans, avec une apiquation de
1400: leus d'Or sur les Gabelles Generale du Sel de Savoye,
et en vertu de ces Lettres M. R. Christine demanda la
restitution du d. Marquisat de Versoye

Avec copie des susd. Contracts de Vente, et d'Echange,
et des Arrêts de Verification d'iceux: Avec deux Factum
sur le même sujet

Valentinois.

Laquet J.

N. 1.
Contracts de Créances, de Dettes, et autres des—
Seigneurs de Poitiers Comtes de Valence.....1215.

= en 1502.

N. 2.
Promesse de Guillaume Dauphin de Vienne a—
Aymar de Poitiers Comte de Valence, de Lui faire—
payer les dommages, qui Lui avoient été faits par—
les Pains de Philippe de Savoye Archevêque de Lyon—
au Lieu de Crest le 23. Juhvè.....1251.

N. 3.
Sauvegarde accordée par Philippe de Savoye—
a' Drode de Beauregard Chantre de l'Eglise de Vienne—
le 25. Juhvè.....1254.

n. 4.

Transaction sur les differens entre Philippe de
Savoie Evêque de Lyon, et Henry d'Antigny Seigneur
de St. Croix, pour regard des prétentions du d. Evêque sur
les biens, et héritage du saint Guillaume de Vienne,
Par laquelle le d. Evêque renonce à toutes les prétentions,
moyennant la promesse faite par le d. Henry, qu'il
fourniroit, et maintiendrait à ses dépens 14. Cavaliers
Armés au service du d. Philippe pendant dix semaines.
Au Mois d'Avril 1260

n. 5.

Testament de Guigue Dauphin de Vienne, par lequel
il institue son héritier universel Jean son fils, et ses
héritiers particuliers Anne, et Catherine ses filles,
sçavoir la d. Anne en 6^m. Mars d'argent, et la dite
Catherine en 5^m. Avec diverses substitutions des Descendants
du d. son fils, et filles; Et au cas d'extinction des lignes
d'iceux, il substitue Hugues Duc de Bourgogne, et ses
Descendants; et donne la tutelle de ses enfants d'Beatrix
sa Femme, à la charge de faire paier tous ses Dettes,
et Legats, comme aussi ceux de ses Père, et Mère,
et de la Comtesse de Savoie sa tante du côté de
Bère 25. Juin 1267.

n. 6.

Echange entre le Evêque de la Côte de St. André,
et le Comte Philippe de Savoie de diverses Censes, et
Biens y spécifiés six dans le Valentinois.... Au mois de
May 1269.

n. 7.

Transaction entre le Comte Amé de Savoie, et
Humbert Dauphin de Vienne Comte d'Arbonne sur les
differens, qu'il y avoit entre eux pour regard du
Château de Briord, qui, en execution du Traité de Saix
entre eux conclue, le dit Dauphin devoit rendre au d.
Comte; Par laquelle a été convenu, que le susdit
Dauphin sera obligé de rendre le d. Château au sens
y fixé, ou bien lui donner un équivalent à estimation
des Experts.... Le dernier jour de février 1287.

n. 8.

Examen des Témoins sur une contestation entre
les officiers du Comte Amé de Savoie, et ceux d'
Humbert Dauphin de Vienne touchant les limites
de leur juridiction

Paquet 2.

N. 1.

*U*idimus de la déclaration de Philippe Roy de France -
ensuite du Traité fait entre le d. Roy agissant tant à son
nom, que de Philippe son second fils, ou pour un des Enfants
du Duc de Normandie son fils aîné. d'une part; Et Humbert
Dauphin de Viennois d'autre, sur la Succession du Dauphiné,
et ses Dépendances au cas, que le d. Dauphin trepasseroit
sans hoirs mâles aux femelles descendans de son propre Corp -
par loyal Mariage, que le d. Philippe, ou celui, que par led.
accord sera Dauphin, et ses Successeurs au d. Dauphiné s'
appelleront, et seront tenus de se faire appeler Dauphins de
Viennois, et porteront les Armes du Dauphiné écartellées avec
celles de France, sans pouvoir les quitter; que le d. Dauphiné
ne puisse être uni au Royaume de France, sauf que l'Empire
y fut uni; que les Sujets du d. Dauphiné ne pourront être
cités en France; Et autres Déclarations y spécifiées regardant
le d. Dauphiné - Au Mois d'Août - - - - - 1343.

N. 2.

*V*olume contenant copie des Conventions, et Transactions

passées entre Philippe Roy de France, et Humbert
Dauphin de Viennois, touchant la Cession du Dauphiné,
comme s'en suit. -

*C*onvention entre Philippe Roy de France, et
Humbert Dauphin de Viennois, par laquelle ce dernier a cédé
et renoncé au d. Roy, et à un des Enfants du Duc de Normandie,
tout le Dauphiné, le Duché de Savoie, la Principauté de
Briançonnais, le Marquisat de Cérons, les Comtés de
Viennois, d'Alban, de Grésivaudan, d'Ebriounois, de Gapençais,
les Baronies de la Tour, de Valbonnes, de Faussegny, de
Meullion, de Montalban, et généralement toutes ses autres
Terres, Contrees, et Baronies, avec toutes leurs dépendances,
au cas que le d. Dauphin deceda sans Enfants Males, ou Femelles,
sous la reserve de ses Terres de la Bouville, et d'Auvergne,
de ²⁰⁰⁰ livres sur le Trésor du d. Roy, et de 1000⁰⁰ autres de rente
annuelle, et perpetuelle sur le d. Dauphiné, des Châteaux, et
Villes de Quirieu, de Cremieu, de Sablonières, de la Balaine,
et de tout ce qui est dans l'Al. de Charvry, des Châteaux, et
Villes de S. Donat, et Bellegarde en Viennois, de Montfort,
de Montbenoit, de Montfleury, de Vesite, de la Mure, de Crip,
de Beaumont en Grésivaudan, de Valpute en Briançonnais,
de Stathou, de Stalanche en la Terre de Faussegny, avec
toutes leurs dépendances, à la reserve tant seulement de la
Souveraineté, qui appartiendra toujours à Celui, qui

Saget 2.

sera Dauphin, à condition que led. Roy, ou celui qui sera Dauphin, ses Heirs, et Successeurs au Dauphiné s'appelleront, et seront tenus de se faire appeler Dauphins de Viennois, et porteront les Armes du d. Dauphiné écartellées avec les Armes de France. Que le Dauphiné ne puisse être uni au Royaume de France, soit tant comme l'Empire y seroit uni, et qu'il soit tenu de faire aux Eglises de Vienne, de Lyon, et de Grenoble, et au Roy de Sicile, les hommages, et reconnaissances, aux quelles led. Dauphin seroit tenu; Qu'il soit aussi tenu de garder perpétuellement toutes les Libertés, Franchises, Privileges, bons us, et bonnes coutumes du Dauphiné, et spécialement que les plus prochains du Lignage mâles, ou femelles en mourant, et en descendant, et les Collatéraux aussi Nobles, et non nobles succèdent sans Testament, ou par Testament eux, ou autres, selon la disposition du Testateur, tant en fiefs, que vicomtes nobles, ou autres, comme en autres choses, et ce pour, et moyennant la somme de 120. florins d'Or. Mois d'Avril. 1343.

Lettres de Philippe Roy de France portant Déclaration, et spécification de divers Articles contenus dans la susd. Convention passée entre lui, et Humbert Dauphin de Vienne. Mois de Juillet. 1343.

Autres Lettres du d. Roy, par lesquelles il Ordonne à son Parlement de Beaucaire, et aux Gardes-

Saget 2.

des Foires de Champagne, de Brie, et du petit Poit de Montpollier, et à tous ses autres Officiers, de ne se servir d'aucune Marque contre les Sujets du Dauphiné, à la forme de la d. Convention. 23. Avril. 1343.

Autres Lettres du d. Roy, par lesquelles il ordonne au Seneschal de Beaucaire de pourvoir au Dauphin de Vienne quatre de ses Sargents pour les Terres, que le d. Dauphin possède dans la d. Seneschaussée, et dans les Bailliages de Vivarais, Valentinois, Vellay, et Rocey. 27. Juillet. 1343.

Autres dudit Roy Philippe, par lesquelles il ordonne à tous ses Officiers de Beaucaire, de Macon, et d'Auvergne de ne tirer, ni convenir en jugement en aucun des Cours de son Royaume, les Sujets du d. Dauphin. 23. Avril. 1343.

Autres dudit Roy, par lesquelles il ordonne au Baillif de Macon de deputer au Dauphin susd. quatre de ses Sargents pour exercer l'office de Sargentier dans ses Terres, et fiefs. 27. Juillet. 1343.

Autres, par lesquelles il ordonne au Seneschal de Beaucaire, et à ses autres Officiers de Macon, de Lovain, et de Vellay, de n'empêcher ledit Dauphin, et ses Successeurs de se servir en tems de Guerre, des Fens de ses Terres, fiefs,

Saguet 2.

et arrière fiefs, qu'il possède dans le Royaume de France
23: Avril 1343.

Autres, par les quelles il accorde aux sujets du dit
Dauphin, la liberté d'extraire de son Royaume les fruits
des biens, qu'ils possèdent en France, sans payement
d'aucun Tributs. 27. Juillet 1343.

Autres, par les quelles, non obstant lad. Convention,
il accorde au d. Dauphin de faire tout ce qu'il faisoit avant
icelle, et que ses Sujets jouissent des mêmes Privilèges, qu'ils
jouissoient les Sujets de son Royaume. 23. Avril 1343.

Autres, par les quelles il remet au d. Dauphin
toute échute, et caducité des Fiefs, qu'il possède dépendans
de la France. Mois de Juillet 1343.

Autres, par les quelles il déclare, que les
premières appellations, et députations des Juges dans les
Terres, et Fiefs, que le d. Dauphin possède dans son Royaume,
appartiennent au d. Dauphin. 23: Avril 1343.

Autres Lettres d'assignation au d. Dauphin
de diverses Terres dans le Royaume de France, pour la Lempion,
qu'il s'estoit réservée dans la Convention avec lui faite. 26: Juillet 1343.

Saguet 2.

Quittance, et Remission faite par le d. Roy
Philippe, au Dauphin susd., de 1300: florins, qu'il lui
devoit, pour la Deme du Secau de Montpellier. 27. Juillet. 1343.

Déclaration du dit Roy sur le contenu
du Chapitre inseré dans la Convention passée entre
lui, et le d. Dauphin en ce qui regarde la députation des
Châtelains, et autres officiers du Dauphiné. 27: Juillet. 1343.

Autres Lettres du d. Roy de concession en
faveur du d. Dauphin, de la connoissance, et punition des
Délits des officiers de ses Terres dans la Sénéchaussée
de Beaucaire. 12: Juillet 1343.

Autres Lettres de commission à deux
Personnes y nommées d'assigner au d. Dauphin 12 Livres
sur diverses Terres dans la Sénéchaussée de Beaucaire,
avec l'acte de lad. assignation au pied d'icelles du 11:
Janvier 1344. 23: Avril 1343.

Confirmation d'Humbert Dauphin
de Vienne de la Convention passée avec le Roy de France,
pour la Succession du Dauphiné; avec changement
de la Personne de Philippe 2. fils du d. Roy de France,
en celle de Jean fils aîné du dit Roy, et ce moyennant

Saquez ?

la Somme de 20. florins 12. Juin 1344.

Convention passée entre Philippe Roy de France, Jean son fils aîné, et Humbert Dauphin de Vienno; Par laquelle ce dernier ayant déterminé de se faire Religieux, comme étant hors d'esperance d'avoir de Succession, a de nouveau donné, et renoncé au Duc Charles fils aîné du d. Jean, sordit Dauphiné, Duché-Principauté, Marquisats, Comtés, Baronnie, et Terres comprises dans la première donation, sous les réserves, et conditions y apposées, moyennant la somme de 120. flor. payables en 4. années 30. Mars 1349.

Lettres des d. Roy Philippe, et de Jean son fils aîné, dans lesquelles sont spécifiées les réserves faites par le d. Dauphin, dans la translation de la possession du Dauphiné, et des Terres, qui en dépendent, à Charles fils aîné dudit Jean, du même jour... 30. Mars... 1349.

Assignation faite par Jean fils aîné du Roy de France, de divers Revenus y spécifiés, en faveur du dit Dauphin, pour le paiement des sommes à lui dûes, ensuite des Conventions, pour la renonciation faite à Charles son fils aîné de ses Etats. Mois de Juillet... 1349.

Saquez ?

N. 3.

Procuracion de Jacques de Savoie Prince d'Achaie, faite à Philippe de Savoie son fils, et à plusieurs autres y nommés, pour recevoir, et recevoir à son nom le Serment de fidélité du Sieur de Malbec Seigneur de la Roche-Diocèse de Vienno, de Guillaume de Vergy, et du fils de Guillaume de Navarre, Diocèse de Lyon, d'Humbert Richard Seig. de Dret, et de Faverges, et du fils de Godemar de Failly Seigneur de S. Jean de Bormand... 8. May... 1354.

N. 4.

Lettres del'Empereur Charles IV. à ses Officiers des Royaumes d'Arlés, et de Vienno, de reconnaître, et d'obéir à Aymar Comte de Valence son Vicair Général dans les d. Royaumes... 16. Mars... 1355.

N. 5.

Ordre d'Aymar Comte de Valence Lieutenant de Charles Dauphin de Vienno, aux Communautés, et aux Habitans de Montluel, de Miribel, de Satonay, de Sévrouge, de Maximieu, de Bourg S. Cristophe, de Chassigny, de Mont S. Denis, de S. Lortin, de Juchet, de Beauvoir, de Ancy, de S. André, de Briard, et autres situées au de çà du Rhône, de prêter au Comte Aymar de Savoie le Serment de fidélité, qu'ils prêteront.

Saguet 2^o

au Dauphin, en ratification de la Paix conclue entre le Roy
de France, le Dauphin, et le St. Comte Amédée de Savoie.

28. Juillet 1355.

n^o 6.

Ordre de Charles Roy de France à son Gouverneur
du Dauphiné de faire saisir toutes les Terres, que le
Comte de Valence possédoit en France, comme échues, —
attendu la remission en hypothèque, qu'il avoit faite
au Comte de Savoie sans sa permission, de diverses —
Terres, qui relevoient ainsi du St. Roy de France... 2. Avril... 1366.

n^o 7.

Ordre de Charles Roy de France à son Gouverneur
du Dauphiné de relâcher au Comte de Valence les fruits
des Terres, qui lui avoient été saisies, en donnant caution
de les rendre, au cas qu'il ne dégage pas les Terres, —
qu'il avoit hypothéquées au Comte de Savoie, dans le
terme de Six Mois... 2. Avril... 1366.

n^o 8.

Prorogation accordée par Charles Roy de France
au Comte de Valence, du terme, qu'il lui avoit donné
pour se faire vendre du Comte de Savoie les Livres,
qu'il lui avoit engagés... 9. 9^{bre}... 1367.

Saguet 2^on^o 9.

Prorogation accordée par Charles Roy de France
Dauphin Viennois, au Comte de Savoie, aux fins de lui prêter
hommage, pour regard des Terres, et Fiefs, qui lui appartenent
dans le Dauphiné sécularisé des Dauphins, jusqu'à la St. Michel.
no: 86^{re} 1383.

n^o 10.

Testament de Louis de Sotiers Comte de Valence, par
lequel il a institué son Héritier Universel Charles
Dauphin de Viennois, au cas, qu'il n'eût point d'enfants
au tems de son décès, et lui a substitué le Duc Amédée
de Savoie, au cas, que le St. Dauphin refusoit son Royaume,
sous les conditions y spécifiées... 22. Juin... 1419.

n^o 11.

Arrêt de Charles fils du Roy de France, sur le Procès,
qu'il y avoit entre son Procureur fiscal, et Louis de
Sotiers Seigneur de St. Valier pour la Succession des Comtés
de Valentinois, et Dyois délaissés par le Comte Louis de
Sotiers, duquel le dit Prince étoit son Héritier Universel,
Par lequel il a adjugé au St. de St. Valier la Succession
des St. Comtés de Valentinois, et Dyois... 15. May... 1422.

Saque 2^e

N. 12.

Sentence prononcée par Charles fils du Roy de France sur les différens, qu'il y avoit entre Louis de Sottiers Seigneur de S. Valier, et son Procureur fiscal, pour regard des Comtés du Valentinois, et de Dyois, par laquelle il déclare les d^s Comtés devoir appartenir en plein droit au d^s Louis de Sottiers. —

1^{er} Juillet 1422.

N. 13.

Appellation interjetée par le Dauphin de Viennois de la Sentence prononcée par le Parlement de Paris en faveur de Louis de Sottiers Seig^r de S. Vilar pour regard des Comtés de Valentinois, et de Dyois, leur appartenances, et dépendances. 1^{er} Juillet 1422.

N. 14.

Notification faite par les officiers du Roy de France de la Sentence prononcée par le Dauphin de Viennois en faveur de Louis de Sottiers Comte de Valence pour regard des Comtés de Valentinois, et Dyois. 14^e Juillet 1422.

N. 15.

Appellation interjetée de la part, et au nom du Duc Amédé de Savoie, de la Sentence rendue par les officiers du Dauphin de Viennois, en faveur de Louis de Sottiers Seig^r.

Saque 2^e

de S. Valier pour la Succession des Comtés de Valence, et de Dyois au préjudice du dit Duc Amédé Héritier Testamentaire du dernier Comte de Valence. 27^e Juillet 1422.

N. 16.

Procuracion du Duc Amédé de Savoie faite à Jean de Foute pour agir en son nom l'hoirid de Louis de Sottiers Comte de Valence. 31^e Juillet 1422.

N. 17.

Offre fait par Jean de Foute Procureur du Duc Amédé de Savoie de la somme de 50⁰⁰ lvs d'Or aux Exécuteurs Testamentaires de Louis de Sottiers Comte de Valence. 5^e Août 1422.

N. 18.

Protestation faite par Jean de Foute Procureur du Duc Amédé de Savoie pardevant l'Archevêque de Narbonne Legat Apostolique dans le Comté de Venaispin, que le dit Duc de Savoie entendoit de poursuivre le Procès contre l'Evêque de Valence, et le Seig^r de S. Valier son père, pour accomplir la condition imposée par Louis de Sottiers Comte de Valence dans son Testament. 8^e Août 1422.

Saquet 3.

N. 1.

Suite du Procès pour le Valentinois entre le Duc Amédé de Savoie, et l'Evêque de Valence, et le Seigneur de S. Valier frères de Louis de Soissons Comte du Valentinois, et du Dyois, le quel avoit institué son héritier universel au premier degré Charles fils aîné du Roy de France Dauphin de Viennois, et au second degré le Duc Amédé de Savoie, au cas, que le S. Dauphin ne satisfît pas aux conditions contenues dans son Testam., au sujet de la Succession du S. Louis de Soissons pardevant l'Archevêque de Narbonne Vicairé Général du Comté de Venaispin Commispaire à ce député par les Bages
8. Août @ 11. Juhvret ----- 1422.

N. 2.

Déclaration du Duc Amédé de Savoie des vouloir adir l'hoirie de Louis de Soissons Comte de Valence, le quel dans son Dernier Testament du 22. Juin 1419. avoit institué son héritier Charles Dauphin de Viennois, à condition de payer à ses Exécuteurs Testamentaires

Saquet 3.

50. Eus d'Or, et de poursuivre le Procès contre l'Evêque de Valence, et le Seig. de S. Valier son frère, et en cas de refus du Dauphin d'accepter les dites Conditions, comme il étoit arrivé, il avoit institué le Duc Amédé de Savoie son héritier. 24. Août ----- 1422.

N. 3.

Ordre d'Antoine de Clermont Seig. de Montaisou, et de Lancelot Bâtard de Soissons Gouverneurs des Forteresses pour le Comté de Valence, à tous les Vassaux, et Sujets du Comté de Valence d'obéir au Duc de Savoie, qui avoit accompli aux conditions portées par le Testament du dit Comte. 21. Juhvret ----- 1422.

N. 4.

Partie du Procès fait en Avignon pardevant l'Archevêque de Narbonne Commispaire, et Délégué par le Pape Martin V. entre Charles Roy de France, le Duc de Savoie, l'Evêque de Valence, et Louis de Soissons, pour regard de la Succession des Comtés du Valentinois, et Dyois, tenus et possédés en son vivant par le Comte Louis de Soissons mort avec Testament y tenué ----- 1424.

N. 5.

Appellation interjetée par le Procureur du Duc

Saqnet 3.^o

Amé de Savoye Comte de Valentinois, et Denis pardevant le Roy de France, soit son Parlement de Touloze au sujet de la Gabelle, que son Fermier Général du Duché d'Aquitaine prétendoit exiger pour les Barques chargées de Sel, qui descendent par le Rhône, et passent par le Lieu et Mandement de Banis, sur les quelles le dit Duc en la susd. qualité de Comte du Valentinois, et Dyois étoit en possession d'exiger un Séage de deux Sacs de Sel de la pesanteur d'un quintal pour chaque Barque, et de ne rien paier pour la dite prétendue Gabelle 26. Juin 1425.

N. 6.

Transaction entre le Duc Amédé de Savoye, et Antoine de Levi Seigneur de Valverde par lui établi Gouverneur de dix châteaux y nommés, et de toutes les Terres du Comté de Valence, et de Dye de ça, et de là le Rhône, le quel moyennant 3. florins d'Or d'appointement annuel, s'oblige de bien, et fidelement gouverner le dit Comté au nom du d. Duc de Savoye, sous la caution du Comte de Villars, et de Montvesel son Père, et du seig. de bon repos. - 10: Juillet 1433.

N. 7.

Lettres de Charles Roy de France Dauphin de Viennois Comte de Valentinois, et Dyois, par lesquelles, / voulant

Saqnet 3.^o

terminer a l'amiable certains différens entre lui, et le Duc de Savoye touchant le Comté de Valentinois, et autres Droits / il consent d'envoyer dedans la 8. jour de Janvier - alors prochain quatre de ses Conseillers au Lieu de Pont Beauvoisin, pour décider sommairement des dits Droits - avec les quatre autres Conseillers du dit Duc... 16. Août 1436.

N. 8.

Nomination faite par le Duc Amé de Savoye de quatre Ambassadeurs, soit Compagnons, pour terminer les différens, qui il y avoit entre lui, et le Roy de France Dauphin de Viennois, pour regard des Comtes de Valentinois, et du Dyois... 8. Avril 1437.

N. 9.

Procuration du Duc Amédé de Savoye a Jean de Fonté, et a Louis de Montiol, pour la poursuite de la Cause du Comté de Valence... 19: Juin 1437.

N. 10.

Ordre de Charles Roy de France a ses Députés, qui négotioient au Pont de Beauvoisin avec ceux du Duc de Savoye, sur leurs différens pour le Comté de Valence, de les terminer sans délai, et sans subterfuge... 14. Août 1441.

N^o II.

Promesse de Charles Duc de Bourbon, et d'Auvergne, de porter le Roy de France à faire une Cession entière au Duc Louis de Savoie, des Comtés de Valence, et de Dye, et cela réciproquement, d'en faire l'échange avec la Seigneurie de Beaujeu, que Philippe son second fils avoit, et avec la 3^e partie de la Gabelle de Mâcon 11. Jembre 1441.

N^o 12.

Transaction entre Louis Dauphin de Viennois, et le Duc Louis de Savoie sur les différens, qu'il y avoit entre eux, pour regard des Comtés de Valence, et de Dye, par laquelle le dit Duc a renoncé au susd. Dauphin tous les droits, qu'il pouvoit prétendre sur les d^s Comtés, moyennant les Sommes de 38. ^{iii.} Escus d'Or, et de 3^{iii.} Ducats, en paiement des quels il lui remit les Châteaux de Beau, de Chalancou, de Lugin, et de St. Pierre de Barre, et généralement tout ce qui se trouve en de ça du Rhône, avec faculté du rachat, moyennant la restitution des dites Sommes, à condition, que tous les dettes, et legs de Louis de Portiers Comte de Valence, resteront à charge du d^s Dauphin. 17. Jembre 1444.

N^o 13.

Déclaration sur la restitution faite par Boniface Comte de Valpergue Gouverneur des Comtés de Valence, et de Dye

pour le Duc Louis de Savoie, des Châteaux, et Fortresses des d^s Comtés par ordre dudit Duc, à Rodolphe de Grandmont Gouverneur du Dauphiné, et Grand Chambellan du Dauphin
8. Juin 1446.

N^o 14.

Prorogation accordée par le Roy de France jusqu'au premier Juillet suivant, pour l'apposition des Limites entre le Lyonnais, Mâconnois, et Savoie, et pour traiter ensuite, et terminer les différens, qu'il y avoit entre eux pour ce sujet ... 25. Jembre 1457.

N^o 15.

Commission, et Deputation faite par Charles Roy de France, de l'Evêque de Viviers, pour terminer les différens qu'il y avoit entre lui, et le Duc de Savoie son Cousin, pour regard des Limites, et Confins de France, et de Bresse pour les dépendans du Duché de Savoie 10. Jembre 1457.